

Concours Graines d'Agro 2021

Règlement du concours

ARTICLE 1 : Présentation du concours

L'Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier ci-après désigné L'Institut Agro | Montpellier SupAgro (Etablissement Public à caractère Scientifique Culturel et Professionnel) et l'association amicale des anciens élèves de L'Institut Agro | Montpellier SupAgro ci-après désignée SupAgro Alumni, lancent la douzième édition du concours **Graines d'Agro**, en partenariat avec SupAgro Fondation.

Ce concours est ouvert à tous les étudiants actuels et aux diplômés, ayant un projet en relation avec les thématiques de formation et recherche de l'Etablissement. Les étudiants originaires d'autres établissements, sont admis s'ils effectuent une partie de leur cursus au sein de L'Institut Agro | Montpellier SupAgro ou s'ils sont associés à un étudiant ou un diplômé de L'Institut Agro | Montpellier SupAgro.

Comité d'organisation :

Pour favoriser le bon déroulement du concours, il est créé un comité d'organisation composé de représentants de L'Institut Agro | Montpellier SupAgro, de l'INRA, de SupAgro Alumni et de SupAgro Fondation.

Pour tout renseignement, adressez vos questions par courriel à :

concours.grainesdagro@supagro.fr

ARTICLE 2 : Conditions de participation

2.1 - Les candidats

Peut candidater toute personne physique ou groupe de personnes comprenant au moins un étudiant ou diplômé de l'établissement. On entend par étudiant : personne actuellement en formation initiale, quel que soit son cursus (licence, master, ingénieur, doctorat,...). Les étudiants originaires d'autres établissements mais qui réalisent une partie de leur cursus à L'Institut Agro | Montpellier SupAgro (formations initiales multi-sites) sont admis également (ex : AgroTIC...). On entend par diplômé : personne ayant terminé un cursus, diplômé de L'Institut Agro | Montpellier SupAgro ou des composantes qui constituent actuellement L'Institut Agro | Montpellier SupAgro (ex : ENSAM, CNEARC, ENSIA Montpellier, CEP Florac).

Ne sont pas admis à concourir : les personnels de SupAgro et les organisateurs.

2.2 - Les projets

Tout projet présenté doit satisfaire aux critères généraux suivants :

- Etre un projet personnel et relevant des thématiques de l'établissement (agronomie, agro-alimentaire, agriculture, environnement, développement durable, sciences de gestion, etc.).
- Présenter une qualité de rédaction et présentation.
- Décrire précisément les objectifs du projet.
- Faire preuve de faisabilité et d'ambition par rapport aux suites et retombées éventuelles.
- Comporter un plan de réalisation.

Partenaires

- Présenter une certaine originalité et créativité.

ARTICLE 3 : Modalités de participation

Tout candidat souhaitant participer au concours **Graines d'Agro** doit retourner, uniquement par courriel à l'adresse : concours.grainesdagro@supagro.fr, le formulaire de présentation de son projet (1 page maximum, voir annexe 1), dûment complété, **sous format PDF**.

Ce formulaire est à télécharger à partir du 22 octobre 2021 sur les sites :

- www.montpellier-supagro.fr
- www.supagro-alumni.fr

Tout dossier incomplet ou ne répondant pas aux conditions de participation tant de forme (délai, qualité de présentation et de rédaction, format PDF, etc.) que de fonds (voir Article 2) ne sera pas validé. Toute tentative de fraude entraînera l'annulation immédiate de la participation.

ARTICLE 4 : Modalités de sélection

4.1 - Présélection

Une pré-sélection des projets s'effectuera sur la base de la fiche descriptive des projets déposés, par un Jury composé de représentants de L'Institut Agro | Montpellier SupAgro, AgroSYS et SupAgro Alumni, transmise au plus tard le 8 décembre 2021 à minuit, par courriel à l'adresse concours.grainesdagro@supagro.fr

4.2 - Sélection finale

Les candidats dont les projets auront été présélectionnés, devront remettre un dossier complet le décrivant plus précisément (8 pages maximum, voir trame d'aide en annexe 2 et une vidéo (en format Mp4 d'1mn30) à retourner uniquement par courriel à l'adresse :

concours.grainesdagro@supagro.fr

La date limite de remise des **dossiers complets, vidéos et posters**, est fixée au **8 février 2021 à minuit**.

Les projets complets seront ensuite présentés oralement devant un Jury composé d'experts internes et externes à l'établissement et choisis en fonction de la thématique de chaque projet. Les modalités sont les suivantes :

- 10 minutes pour la présentation orale
- suivie de 30 minutes de questions

Pour un projet monté en équipe, un chef de projet doit être désigné pour représenter les autres membres. Il est prévu que les présentations se déroulent les **16 et 17 février 2022**. Les horaires exacts seront précisés ultérieurement.

Les différentes catégories et leurs principaux critères d'évaluation sont les suivants :

Partenaires

- **Catégorie Entrepreneuriat :**

Le ou les prix de cette catégorie récompenseront les meilleurs projets de création d'entreprise.

Principaux critères d'évaluation :

- Faisabilité technique et économique
- Avantage concurrentiel sur le territoire
- Durabilité
- Porteur et équipe

- **Catégorie Innovation :**

Le ou les prix pour cette catégorie seront décernés au projet présentant l'innovation technologique, d'usage ou sociale la mieux appréciée par le jury.

Principaux critères d'évaluation :

- Nature et intensité de l'innovation
- Résultats et impacts envisagés
- Durabilité
- Porteur et équipe

- **Catégorie Initiative :**

Le prix de cette catégorie récompensera un projet concernant les champs d'expression ou d'engagement suivants : écocitoyenneté, lien social, éducation, solidarité locale ou internationale, culture.

Principaux critères d'évaluation :

- Originalité de l'initiative
- Mise en œuvre
- Résultats et impacts envisagés
- Porteur et équipe

4.3 Engagement de présence

Tout candidat pré-sélectionné s'engage à tout mettre en œuvre pour venir présenter son projet devant le jury. En cas d'empêchement, il doit impérativement en avvertir le comité d'organisation 3 (trois) semaines avant la soutenance et si dans ce cas aucune solution n'est trouvée pour que son projet soit présenté au jury, il sera éliminé.

4.4 Attribution des prix

Une fois les soutenances terminées, le comité d'organisation du concours se réunira, et sur la base des recommandations des différents jurys, décidera de l'attribution des prix.

Les noms des lauréats resteront secrets jusqu'à la remise des prix.

Pour les projets déposés en équipe, une personne devra être désignée pour toucher l'intégralité du prix attribué au projet. Ce chef de projet sera l'interlocuteur privilégié des organisateurs du concours.

Un prix "Agriculture durable" de 500 € financé par la Chaire AgroSYS pourra récompenser une innovation portant sur une solution durable au service de l'agriculture.

Partenaires

ARTICLE 5 : Les Jurys

5.1 - Ils seront constitués une fois réalisée la pré-sélection des projets. Leur composition sera adaptée en fonction du contenu et thématiques des projets.

5.2 - Les délibérations des Jurys se feront et resteront dans la confidentialité.

5.3 - Les membres des Jurys qui ont pris connaissance du présent règlement sont tenus à un devoir de confidentialité.

ARTICLE 6 : Remise des prix

Le concours est doté de 10 500 € de prix qui sont habituellement répartis par le comité d'organisation sur trois à quatre prix.

Les montants des prix seront adaptés en fonction de la nature du projet et de son stade de développement et de des différents besoins pour sa réalisation.

Chaque année une cérémonie de remise des prix est organisée.

Les lauréats s'engagent à tout mettre en œuvre pour être présents à cette cérémonie qui aura lieu le 17 février 2022, ou se faire représenter par un membre de leur équipe.

ARTICLE 7 : Calendrier

22 octobre 2021 : ouverture des inscriptions

8 décembre 2021 minuit : date limite de dépôt des projets

14 décembre 2021 : présélection des projets et annonce des résultats le 16 décembre 2021

8 février 2022 minuit : date limite de remise des dossiers complets, ainsi que des posters et vidéos

16 et 17 février 2022 : audition des candidats

17 février 2022 : cérémonie de remise des prix

ARTICLE 8 : Clauses de réserves

L'Institut Agro | Montpellier SupAgro et SupAgro Alumni se réservent le droit, sans engager leur responsabilité :

8.1 – De modifier la valeur globale de la dotation ou le nombre de prix énoncés à l'article 6 en cas d'un nombre insuffisant de projets de qualité.

8.2 – De proroger, d'écourter, de modifier le calendrier de déroulement ou d'annuler la présente opération, si la qualité des projets présentés est insuffisante ou si le nombre de candidatures est insuffisant.

8.3 – D'arbitrer tout litige concernant les protestations liées au présent concours.

ARTICLE 9 : Acceptation du Règlement et obligations

La participation au concours et le dépôt de dossier de candidature entraînent, pour les participants, l'acceptation de l'ensemble des clauses du présent règlement et pour les lauréats l'acceptation à titre gratuit de la publication, selon tous modes, des résumés des projets (à fournir par les candidats retenus pour la deuxième session), à des fins médiatiques dans le cadre de la présente opération.

Partenaires

Les lauréats s'engagent à n'utiliser les dotations que dans le cadre de la réalisation du projet.

A cet effet, à la demande de L'Institut Agro | Montpellier SupAgro et de SupAgro Alumni, les lauréats s'engagent à fournir un an après la remise du prix un bilan du projet. Celui-ci pourra rester confidentiel à la demande expresse du candidat.

L'Institut Agro | Montpellier SupAgro et SupAgro Alumni s'engagent à ne pas diffuser les coordonnées des participants sans accord préalable des intéressés.

Contacts concours : concours.grainesdagro@supagro.fr

Hélène DORCHE – Référente entrepreneuriat étudiant - 06 25 30 15 13

Pascal PENY – Responsable de l'incubateur AgroValo Méditerranée – 06 58 25 66 96

Partenaires



Annexe 1

Concours Graines d'Agro 2021

Formulaire de présélection
(à remplir directement)

1. Le projet

➤ **Acronyme du projet :**

➤ **Positionnement du projet :**

Thématique	Type d'activité					
	Création d'un nouveau produit/service	Création d'une entreprise	Réflexion-débat	Une initiative citoyenne et/ou solidaire	Solution Agriculture durable	Autre (préciser)
Agronomie						
Agro-Alimentaire						
Agriculture						
Environnement						
Biotechnologie						
Développement durable						
Autre (préciser)						

➤ **Les points clefs de mon projet 1 PAGE MAXIMUM !**

Voici à titre d'exemples quelques critères pour vous aider dans votre rédaction :

Origine du projet, l'objet du projet, caractère innovant (originalité, créativité, nouveauté), ouverture sur l'international, ambition et impact attendu.

➤ **Motivation (4 lignes maximum par réponse)**

1- Pourquoi participez-vous à ce concours ?

2- En quoi votre projet mérite-t-il d'être sélectionné ?

3- Quelles sont vos attentes de ce concours (prix, accompagnement, conseils, etc.) ?

Partenaires

2. Qui porte le projet ?

➤ Etat civil de la personne référente sur le projet

NOM : Prénom :
 Age :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Téléphone portable :
 E-mail institutionnel :
 E-mail personnel :

➤ Le projet est porté par une seule personne

- Situation actuelle

Statut : Etudiant ou Diplômé

Cursus suivi à L'Institut Agro | Montpellier SupAgro (niveau et nom de la formation) :

Année d'obtention du diplôme :

Situation professionnelle :

- Compétences (acquises ou à développer) pour mener le projet (**5 lignes maximum**) :

➤ Si le projet est réalisé en groupe

Compléter le tableau ci-dessous pour présenter les autres membres de l'équipe-projet :

NOM	Prénom	Cursus suivi et niveau d'études	Situation actuelle	Compétences en rapport avec le projet et répartition des rôles

Partenaires

--	--	--	--	--

J'atteste sur l'honneur qu'un des membres de l'équipe est un étudiant ou un diplômé de L'Institut Agro | Montpellier SupAgro : OUI NON

3. Mes engagements

Je soussigné-e.....en tant que candidat-e au concours **Graines d'Agro** certifie l'exactitude des renseignements fournis dans le présent dossier.

J'atteste sur l'honneur avoir été inscrit à L'Institut Agro | Montpellier SupAgro (anciennement : Ensam, Ensia-Siarc, CEP de Florac)

J'ai pris connaissance du règlement intérieur du concours et m'engage à respecter les conditions de participation indiquées.

Date et signature

Attention !

Le présent formulaire est à renvoyer uniquement sous format PDF en un seul fichier nommé « GA2021-D1-NOM Prénom-Nom du projet », par mail à l'adresse :

concours.grainesdagro@supagro.fr

Clôture des inscriptions le 8 décembre 2021 à minuit.

Partenaires

ANNEXE 2

Trame d'aide à la rédaction du dossier n°2

UNIQUEMENT pour les projets qui auront été présélectionnés)

Merci de rédiger ce document de manière claire et synthétique, vous pouvez organiser les rubriques comme vous le souhaitez.

1. Nom du projet

2. Nom de la personne référente sur le projet, présenter la répartition générale des responsabilités entre les membres de l'équipe

Pourquoi votre offre ?

3. Quel besoin avez-vous identifié ?

4. Quelle est votre proposition de produit ou de service pour répondre au besoin identifié ?

5. Quels avantages apportent votre solution par rapport aux concurrents
Quel est votre savoir-faire ? ou votre technologie ? Quels seront les utilisateurs de votre offre de produit/service ?

6. Caractériser le marché (taille, tendances) sur lequel évoluera votre solution et les concurrents présents sur ce marché

Partenaires

7. De quels partenaires aurez-vous besoin ?

Votre modèle économique

8. Quelle sera votre clientèle cible, susceptible de rémunérer votre offre ?
et comment pouvez-vous vous faire connaître auprès d'elle ?
A quel prix allez-vous proposer votre offre ?

9. Votre projet sera-t-il rentable ?

Quel est votre scénario de vente pour la première année ? Quelles
seront vos dépenses d'investissement ? Vos coûts d'exploitation ?
Vos besoins en financement ?

De quels investissements avez-vous besoin pour la première année de
fonctionnement ? Estimez vos charges de fonctionnement
Estimer les ventes et les bénéfices/pertes

10. En quoi votre activité aura un impact sur le plan sociétal ? et sur le plan
environnemental ?

11. Quelles sont les perspectives d'évolution à 3 ans de mon entreprise, et
la part de marché visée ?

12. En synthèse : **résumer votre projet en 1 phrase**

Vous pouvez utiliser la grille ci-dessous pour schématiser votre modèle
économique.

important :

Le nombre de pages maximum autorisé, à respecter absolument, est de 8 hors annexes, 15 avec annexes.
**La date limite d'envoi des dossiers sous formats PDF en un seul fichier nommé « GA2021-D2-NOM Prénom-Nom
du projet », est fixée au 8 février 2022 à minuit, uniquement à l'adresse :**

concours.grainesdagro@supagro.fr

Partenaires












l'institut Agro
agriculture • alimentation • environnement



Partenaires



<p>Problème </p> <p>Quels sont les 3 principaux problèmes que vous souhaitez résoudre ?</p>	<p>Solution </p> <p>Quelles sont les 3 principales solutions apportées par votre offre pour répondre aux problèmes ou aux besoins de vos clients ?</p>	<p>Proposition de valeur unique </p> <p>En quoi votre offre répond-elle efficacement aux besoins du marché? En quoi est-elle différente et meilleure que les autres ?</p>	<p>Avantage compétitif </p> <p>En quoi avez-vous une longueur d'avance sur la concurrence ? Comment vous protégez-vous d'elle ?</p>	<p>Segments de clientèle </p> <p>Qui sont vos clients? Peuvent-ils être segmentés ?</p>
<p>-----</p> <p>Alternatives existantes</p> <p>Comment ces problèmes sont-ils actuellement résolus?</p>	<p>Indicateurs de performance </p> <p>Quels indicateurs clés devez-vous surveiller en priorité pour vérifier la vigueur de votre activité ?</p>	<p>-----</p> <p>Votre «Pitch»!</p> <p>Quel est le «minimal pitch» de votre activité? Décrivez-la en un slogan !</p>	<p>Canaux </p> <p>Par quels canaux de communication et de distribution touchez-vous vos clients ? Quels sont les temps forts de la relation client ?</p>	<p>-----</p> <p>Utilisateurs pionniers</p> <p>Qui seront vos early adopters ?</p>
<p>Coûts </p> <p>Quels sont les coûts (ponctuels et récurrents) liés au lancement et au fonctionnement de votre activité ?</p>			<p>Sources de revenus </p> <p>D'où vient l'argent ? Qui paie ?</p>	